

Chronique économique

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **26 (1955)**

Heft 11

PDF erstellt am: **18.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chômeurs complets dans les districts du Jura

	1954			1955		
	25.7	25.8	25.9	25.7	25.8	25.9
Courtelay	46	50	30	1	1	1
Delémont	2	5	—	—	—	—
Franches-Montagnes	—	5	4	—	—	—
Laufon	—	—	—	—	—	—
Moutier	22	35	21	6	5	5
La Neuveville	5	2	2	—	—	—
Porrentruy	14	25	12	2	2	1
	89	122	69	9	8	7

Comparée à celle du trimestre correspondant de l'an dernier, la situation du marché du travail du 3^e trimestre est nettement meilleure. Pour l'ensemble du canton le nombre des chômeurs complets est tombé de 280 en moyenne par mois à 78 et celle des chômeurs partiels de 850 à 165 environ. Dans le Jura le nombre des chômeurs complets est inférieur à 10 pour chacun des mois de ce trimestre, alors qu'il était de 90 en moyenne il y a un an. La régression du chômage a été surtout sensible dans l'horlogerie, dans l'industrie du cuir et du bâtiment. Nous sommes heureux de pouvoir constater que nos populations ont du travail dans toutes les branches de notre activité industrielle et commerciale. Le plus fort contingent de chômeurs se trouve dans le commerce et l'administration, mais dans le Jura il semble bien que l'on manque plutôt de personnel de bureau.

La rédaction.

CHRONIQUE ECONOMIQUE

Nos exportations horlogères ont augmenté partout, sauf en Amérique. — Le bilan des neuf premiers mois 1955. — Au cours des neuf premiers mois de 1955, les exportations horlogères ont augmenté par rapport à la période correspondante de 1954 à 735,5 millions, contre 721,2 millions de francs, dont 511,6 contre 487,7 millions de francs de montres et 158,2 contre 171,2 millions de francs de mouvements.

En ce qui concerne la répartition par marchés, on constate que presque tous les pays européens ont participé à l'amélioration de 17 millions de francs enregistrée dans ce groupe.

En dépit du recul assez sensible de Tanger, l'avance de l'Afrique est de quelque 4 millions de francs.

Dans le groupe de l'Asie, l'avance est de plus de 8 millions, provenant surtout de l'Irak, du Liban, de l'Inde, du Pakistan, de Singapour et du Japon.

La situation est moins favorable en ce qui concerne l'Amérique, nos exportations horlogères ayant fléchi à 304,5 contre 319,9 millions. Les Etats-Unis figurent à eux seuls dans ce recul pour 15,7 millions, le Mexique pour 2,7 millions et le Brésil pour 4,4 millions. Le Canada, en revanche, se trouve en amélioration de 5,6 millions.

* *

Le budget des CFF. — Le budget des CFF boucle par un bénéfice net de Fr. 16,364,000.—, ceci malgré des charges d'exploitation accrues de 20 millions et des provisions de 6 millions.

Le budget des constructions fait apparaître le montant jamais atteint d'environ 173 millions de francs. Il doit permettre de commencer le perfectionnement systématique des installations ferroviaires et du parc des véhicules prévu pour les années prochaines. Quant aux grands travaux de reconstruction des gares de Berne, Bâle et Zurich, ils feront l'objet d'un mode spécial de financement.

En ce qui concerne le Jura bernois, on a prévu les dépenses suivantes : 2 millions pour la continuation des travaux de doublement de la voie de La Neuveville à Douanne ; Fr. 124,000.— pour la troisième et dernière étape de la pose du block de ligne entre Saint-Imier-Le Locle-Le Col des Roches (il s'agit d'un dispositif de sécurité pour lequel les deux premières étapes de travaux ont exigé une somme de Fr. 340,000.—) ; enfin Fr. 180,000.— pour un enclenchement électrique à Tavannes (commande électrique des aiguilles et signaux lumineux).

Enfin, on apprendra avec satisfaction que la voie d'évitement de Bärschwil a été mise en exploitation le 5 octobre dernier. Il s'agit là de la première étape pour l'établissement de la double voie. Car les travaux commenceront en 1957. Il est déjà regrettable que rien n'ait été prévu pour 1956.

* *

A propos de la ligne de Delle. — Une nouvelle mesure vient d'aggraver la situation, déjà lamentable, de la ligne de Delle. La Conférence internationale des horaires a décidé de supprimer, l'an prochain, les trains de saison Boulogne-Interlaken qui circulaient du 2 juillet au 12 septembre. Et ceci, à la demande des Chemins de fer français, leur occupation étant considérée comme insuffisante.

Ainsi, malgré toutes les démarches, en dépit de toutes les interventions, le parcours Belfort-Delémont-Berne-Oberland est toujours plus délaissé et la responsabilité en incombe exclusivement à la Société nationale des chemins de fer français.

Par contre, le nouvel horaire international avantagera les autres points d'entrée de France en Suisse, soit Bâle, Les Verrières, Vallorbe et Genève.

* *

Plus de chômeurs à Bienne. — Cette heureuse situation s'est révélée le 25 octobre, jour de pointage. Aucun chômeur, ce jour-là, ne s'est présenté au contrôle, alors qu'il y en avait 58 en octobre 1954.

* *

Plus de restriction à l'importation de lièvres tirés en France. — A cause de la mixomatose qui a sévi de façon si virulente en France et tout particulièrement en Alsace, on se souvient qu'à la demande de l'Office vétérinaire fédéral, les autorités compétentes avaient interdit l'importation des lièvres tirés en France. Les principaux agents de propagation sont des insectes qui, depuis le retour du froid, ne volent plus. Aussi, donnant suite à une requête du groupement des chasseurs suisses en Alsace, cette interdiction a été levée dès le 30 octobre.

ORGANES DE L'ADIJ

Adm. du *Bulletin* : R. STEINER. Resp. de la rédaction : MM. Reusser et STEINER
Publicité : Administr. du *Bulletin* — Editeur : Imp. du *Démocrate* S. A., Delémont
Présid. : F. REUSSER, Moutier, tél. 6 40 07. Secrét. : R. STEINER, Delémont, tél. 2 15 83
Caissier : H. FARRON, Delémont, tél. 2 14 37

Compte de chèques postaux de l'ADIJ : Delémont, IVa 2086

Abonnement annuel : Fr. 8.— Prix du numéro : Fr. 1.—

Les reproductions de textes ne sont autorisées qu'avec indication de la source